

AUBERT, M. Claude GIL, Paulhan

M. Joël AZAM, Péret

M Christian BILHAC, M. Jacques MONTAGNE,

Mme Chantal FONT, M Jean COSTES, Salasc M. Bernard FOULQUIER, USCLAS D'HERAULT M. Gérald VALENTINI. M. Francis CAIHOL. Valmascle

Mme Nicole ALESSANDRI, Villeneuvette

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 12 Décembre 2007

Lieu de la séance Date de la convocation Heure de la séance 04 Décembre 2007 Salle des Fêtes 18 heures à BRIGNAC Présents : **Procurations:** M. Bernard SOTO, Président de la séance M. Alain MATHIEU à M. Francis GAIRAUD M. Jean Noël SATGER, Mme Françoise REVERTE, Aspiran M. Gérard SAEZ à Mme Sylvie GOMIS M. Jean Pierre CAUCANAS, M. Philippe SALVADOR, Brignac M. Alain BASCOUL à M. René GALTIER M. Francis GAIRAUD. Cabrières Mme Colette TOUILLER à M. Alain CAZORLA M. Claude REVEL, Mme Maryse FABRE, M. Jean FRADIN, M. Robert BAISSE à M. Olivier BRUN Mme Maryse FLORENTIN, M. Jacques BORE, M. François LIEB à M. Daniel VIALA M. Xavier GARCIA. Canet M. Jean Luc BIROUSTE à M. Bernard SOTO M. Jean Claude LACROIX, Mme Berthe BARRE, Ceyras M. Bernard KHON à Mme Nicole ALESSANDRI M. Alain CAZORLA, M. Gilbert GARROFE, M. Henri SOBELLA, M. Bernard FABREGUETTES, M. René GALTIER, Mme Sylvie GOMIS, M. Didier BOUDET, Mme Michèle BONNAL. Clermont l'Hérault M. Olivier BRUN, Mme Christiane MIRET, Fontès M. André RUAS, Lieuran Cabrières M. Daniel VIALA. M. Pierre OLLIER. Mérifons M. Guilhem DARDE, Mme Noëlle GROS, Octon M. Robert ARNOU, M. Jean Jacques LEBREAU, M. Abel

Objet : Désignation d'un représentant de la Communauté de Communes du Clermontais au Conseil d'administration du Lycée « René Gosse » de Clermont l'Hérault

Monsieur SOTO informe le Conseil que conformément à l'article 11 du décret n° 85 924 du 30 août 1985 relatif aux établissements publics d'enseignement, modifié par Décret n°2005-1145 du 9 septembre 2005, le Conseil d'administration des collèges et lycées comprend notamment trois représentant de la commune, siège de l'établissement ou lorsqu'il existe un groupement de communes, un représentant du groupement de communes et deux représentants de la commune siège.

En conséquence, il convient de procéder à la désignation d'un représentant de la Communauté de Communes du Clermontais au conseil d'administration du Lycée « René Gosse » de Clermont l'Hérault.

Monsieur SOTO se porte candidat.

Monsieur le Président soumet le rapport au vote.

Le Conseil communautaire, oui l'exposé de Monsieur SOTO, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

DESIGNE Monsieur Bernard SOTO, en tant que représentant de la Communauté de communes du Clermontais au conseil d'administration du Lycée « René Gosse » de Clermont l'Hérault.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté De Communes du Clermontais

Bernard SOTO

Reçu au contrôle de légalité le : 09 janvier 2008